



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

produits humains

Question écrite n° 14546

Texte de la question

M. Pascal Terrasse attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur la possibilité de récompenser par une médaille d'honneur ou tout autre moyen hormis pécuniaire les personnes acceptant de faire don de leur moelle osseuse dans le cadre de traitements de maladies graves. En effet, cette opération, douloureuse pour le donneur et vitale pour le receveur, doit être encouragée afin que sa pratique se développe au service des malades. La perspective d'une reconnaissance officielle de l'État de l'engagement des donneurs, si elle ne résout pas à elle seule les carences en ce domaine, permettra tout au moins de récompenser ceux qui ont déjà fait cette démarche et enverra un signal fort à tous en faveur du don. En conséquence, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître son sentiment à ce sujet.

Texte de la réponse

Depuis plus de quinze ans, le Registre France Greffe de Moelle, intégré depuis le 1er janvier 2006 à l'Agence de la biomédecine, témoigne sa grande reconnaissance aux donneurs de moelle osseuse ou de cellules souches périphériques. Après le prélèvement, chaque donneur reçoit une lettre de remerciements accompagné d'un cadeau à la vocation très symbolique, un sablier. Le temps qui passe, entre le moment où un malade apprend sa maladie et le moment où son médecin lui annonce qu'une personne volontaire, génétiquement identique à lui, a accepté de lui donner sa moelle osseuse, apparaît toujours s'écouler très lentement. Le sablier représente ainsi le passage de l'espoir entre le donneur et le malade qui a reçu son don. Depuis début 2008, un DVD de témoignages de donneurs européens réalisé à l'occasion de l'inscription du 10 millionième donneur dans le monde, est également offert au donneur. L'agence de la biomédecine entretient aussi une relation de confiance avec les volontaires inscrits sur le registre français qui donneront peut-être un jour leur moelle osseuse ou leurs cellules souches périphériques, si un malade qui a besoin d'une greffe est compatible avec eux. Elle compte sur leur engagement durable à rester inscrit sur le registre. Ainsi, chacune des campagnes de recrutement de nouveaux donneurs de moelle osseuse sont autant d'occasion de leur rendre hommage. Elle leur envoie également un bulletin d'information chaque année qui leur donne des informations sur la vie du registre, des actualités scientifiques, etc. Toutes les informations sont disponibles sur le site www.agence-biomedecine.fr.

Données clés

Auteur : [M. Pascal Terrasse](#)

Circonscription : Ardèche (1^{re} circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 14546

Rubrique : Sang et organes humains

Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports

Ministère attributaire : Santé, jeunesse, sports et vie associative

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 15 janvier 2008, page 306

Réponse publiée le : 8 avril 2008, page 3105